

## ORDRE DU JOUR

### Conseil communautaire du 13 décembre 2021

1. - Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021
2. - Compte rendu des Décisions du Président

#### I - Environnement

3. Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) – approbation.
4. Création d'une Plateforme de la rénovation énergétique.

#### II – Transports

5. - Transport urbain de voyageurs - Examen du rapport du délégataire 2020 – Information.
6. Adhésion aux statuts et au pacte d'actionnaires de la SPL TRANS-LANDES, acquisition d'une action au capital et désignation du représentant de Mont de Marsan Agglomération au sein de la SPL TRANS-LANDES.

#### III - Développement du territoire

7. - Abonnement à une plate forme de concertation citoyenne participative « Fluicity ».
8. Composition du Conseil de développement 2022/2026.

#### IV – Développement Economique

9. - Parc d'activités de Mamoura – Cession du lot n°6D cadastré AL 111 à la SCI INFINITE LOPP.

#### V – Politique de la Ville

10. - Rapport annuel Politique de la ville année 2020.

#### VI– Affaires juridiques

- 11.- Modification de la convention de mutualisation de la Direction Générale des Services entre Mont de Marsan Agglomération, la Ville de Mont de Marsan et le CCAS de Mont de Marsan – Intégration du CIAS au service commun.
- 12.- Actualisation des indemnités de fonctions du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau.

## **VII - Education**

- 13.- Dispositif « Petits déjeuners » - Prévention et lutte contre les inégalités alimentaires dans les écoles primaires en difficulté sociale. Convention de partenariat pour l'année scolaire 2021/2022 avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Landes.
- 14.- Actualisation du coût du forfait élève d'école élémentaire et maternelle servant au calcul de la participation des communes extérieures pour leurs élèves scolarisés sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération pour l'année scolaire 2021/2022.
- 15.- Participation au financement de l'école privée sous contrat d'association « Jean Cassaigne » pour l'année scolaire 2021/2022 pour les élèves de l'élémentaire et de la maternelle.
- 16.- Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du plan de relance -Continuité pédagogique. Convention de financement avec la Région Académique de la Nouvelle-Aquitaine.

## **VIII- Finances**

- 17.- Décision modificative n°4 - 2021 Budget principal de Mont de Marsan Agglomération.
18. Autorisation de versement d'une avance sur la subvention 2022 à l'Établissement Public Administratif «Théâtre de Gascogne».
- 19.- Emprunt pour une réaliser des investissements sécuritaires sur l'EHPAD du Marsan.
- 20.- Emprunt pour une réaliser des investissements sécuritaires sur l'EHPAD de Saint Pierre du Mont.
- 21.- Emprunt pour une réaliser des investissements sécuritaires sur l'EHPAD Jeanne Mauléon.
- 22.- Emprunt complémentaire pour les investissements de la Maison d'Accueil Temporaire.
- 23.- Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Stade Montois Rugby Pro – Saison sportive 2021/2022.
- 24.- Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Basket Landes – Saison sportive 2021/2022.
- 25.- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement du budget principal, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021.
- 26.- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement du budget annexe de l'Eau, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021.
- 27.- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement du budget annexe de l'Assainissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021.
28. Autorisation de versement d'une avance sur la subvention de l'année 2022 au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan.
29. Autorisation de versement d'une avance sur la subvention à l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC)« Office du Tourisme du Commerce et de l'Artisanat

(OTCA) de Mont de Marsan Agglomération ».

- 30. Autorisation de versement d'une avance sur la Dotation de Solidarité Communautaire 2022.
- 31. Révision des attributions de compensation pour 2022 suite à l'actualisation des frais de mutualisation.
- 32. - Fixation des tarifs des services publics de Mont de Marsan Agglomération 2022.

### **IX – Ressources Humaines**

- 33. - Mise à jour du tableau des effectifs.
- 34. - Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de « Référént Handicap ».
- 35. - Fixation des conditions de recrutement concernant l'emploi de chargé de communication « Coordonnatrice du Pôle Création de contenu et digital" à la Direction de la Communication » .
- 36. - Fixation des conditions de recrutement concernant l'emploi de chargé de mission "Pilotage et Indicateurs de suivi" à la Direction de l'Education.
- 37. - Versement d'une indemnité compensatrice de congés annuels en cas de cessation définitive d'activité.

### **X – Cycle de l'Eau: Eau et Assainissement**

- 38. - Accord d'entreprise - Régie intercommunale de l'eau.
- 39. - Convention FREE : Implantation d'équipements techniques sur le château d'eau de CARBOUE – Avenant n° 2.
- 40. - Tarifs du service de l'Eeau pour 2022.
- 41. - Bordereau des prix pour des prestations en matière d'eau - tarifs 2022.
- 42. - Accord d'entreprise régie de l'assainissement.
- 43. - Mise en œuvre du projet de valorisation agricole des eaux traitées issues de la station d'épuration de Conte à Mont de Marsan - Appel à projet EC'EAU (économie circulaire de l'eau) – Convention partenariale.
- 44. Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif – Année 2022.
- 45. - Tarifs du service de l'assainissement pour 2022.
- 46. - Bordereau des prix de l'assainissement collectif - tarifs 2022.
- 47. - Bordereau des prix de l'assainissement non collectif - tarifs 2022.

### **Questions diverses**